DONNER TOUTE SA PLACE À LA LETTRE AUX ÉGLISES

Une proposition pour la contribution de nos diocèses à l'étape « Faire mémoire », premier semestre 2027

Le premier semestre 2027 marque, pour chaque diocèse, l'étape "***Faire mémoire***" du parcours de mise en œuvre du Synode telle qu'elle est présentée par la Secrétairerie générale du Synode : à partir du chemin parcouru depuis 2021, chaque Église locale est invitée à rédiger un compte rendu narratif, à le relire au sein d'une Assemblée diocésaine, et à en tirer une Lettre aux Églises d'environ deux pages, l'ensemble étant transmis avant le 30 juin 2027 à l'équipe synodale nationale et à la Secrétairerie générale du Synode. Ce matériau doit nourrir, au second semestre, la contribution de l'Église de France à l'étape suivante, "***Interpréter***" : nos contributions diocésaines devant être compilées au niveau national pour réaliser un rapport théologico-pastoral permettant la rédaction d'une "Lettre aux Églises", le tout étant transmis à Rome avant le 31 décembre 2027 et permettant de préparer l'étape suivante, continentale.

C'est dans cet horizon que, après avoir travaillé la question avec le Conseil permanent, je vous soumets une proposition, pour que chacun de nos diocèses puisse y prendre toute sa part, avec les moyens qui sont réellement les siens.

1. Une invitation à orienter ce que nous vivons, non à l'alourdir

Les documents reçus de la Secrétairerie générale du Synode sont, sur ce point, très clairs.

> *« La phase de mise en œuvre n'introduit pas de tâches supplémentaires par rapport à la vie ordinaire des communautés, mais elle l'oriente et la renouvelle de l'intérieur. »*[1]
>
> *« Comme pour toutes les pistes proposées par la Secrétairerie du Synode, ces Notes doivent elles aussi être adaptées aux situations locales à travers un processus de discernement que chaque Église locale mènera en se fondant sur sa propre histoire, ses propres caractéristiques, son contexte socioculturel, sa taille, ses modalités d'organisation, ses possibilités et son propre rythme. »*[2]

C'est en nous appuyant sur cette double invitation — ne pas ajouter, mais adapter à notre réalité — que je propose à nos diocèses une manière de vivre cette étape qui reste pleinement fidèle à ce qui nous est demandé, tout en épousant les moyens et le rythme qui sont vraiment les nôtres.

2. Ne pas laisser retomber l'élan synodal

Nous le savons : après les années intenses de consultation (2021-2024), la tentation pourrait être de laisser peu à peu s'éteindre l'attention portée à la synodalité, comme si l'essentiel avait déjà été dit. C'est tout le contraire que nous demandent le Pape François, qui a ouvert cette étape, et le Pape Léon XIV, qui l'a reprise à son compte avec la même insistance.

> *« Avec la remise du Document final, le Pape François a ouvert cette nouvelle étape, que le Pape Léon XIV a ensuite confirmée et promue. »*[3]
>
> *« La synodalité n'est pas un ensemble de réunions, ni une simple méthode de travail. C'est un style spirituel. Elle naît de la rencontre, grandit dans l'écoute et mûrit dans le discernement. La véritable question n'est pas de savoir combien de conversations nous saurons organiser, mais quelle sera la qualité évangélique de nos rencontres. Lorsque nous nous écoutons avec humilité et liberté, en laissant une place à l'Esprit, nos conversations ne restent pas un simple échange d'idées ; elles deviennent un lieu de conversion dans lequel nous grandissons ensemble dans la fidélité au Seigneur. »*[4]

C'est précisément dans la manière dont nous vivrons, humblement, cette étape de mise en œuvre que se jouera notre fidélité à ce que l'Esprit a fait naître dans nos Églises depuis 2021.

---

[1] Vers les Assemblées 2027-2028. Étapes, critères et instruments pour la préparation, 20 mai 2026.

[2] Faire mémoire — Accompagner la préparation de l'Assemblée d'évaluation de l'Église locale, 27 juillet 2026.

[3] Vers les Assemblées 2027-2028, 20 mai 2026.

[4] Consistoire extraordinaire, discours de clôture du Pape Léon XIV, 27 juin 2026, cité dans *Faire mémoire*, 27 juillet 2026.

3. Notre proposition : donner toute sa place à la Lettre aux Églises

Faire mémoire présente la Lettre aux Églises comme le fruit le plus vivant de cette étape — le lieu où se recueille et se transmet, en peu de mots, ce que le Seigneur a fait mûrir dans une Église locale :

> *« Cette lettre s'inspire de la pratique des « lettres de communion » (litterae communionis) de l'Église ancienne, à travers lesquelles chaque Église locale témoignait de sa foi, rendant ainsi visible la communion qui les unissait toutes. »*[5]
>
> *« Pour s'orienter dans le travail de rédaction, il peut être utile d'imaginer que l'on s'adresse à une Église sœur concrète, peut-être une Église avec laquelle un lien existe déjà ou qui, pour une raison particulière, est ressentie comme proche. »*[6]

Nous pouvons faire l'exercice pour notre propre diocèse : à quelle Église concrète — un diocèse jumelé, une Église rencontrée à l'occasion d'une coopération missionnaire, d'un voyage, d'un lien ancien — aurions-nous envie d'adresser cette lettre ? C'est cette Église-là, avec son visage précis, qui peut devenir le vrai destinataire de notre travail diocésain.

Chaque diocèse peut concentrer son énergie sur la rédaction de cette Lettre : bien préparée, elle porte en elle l'essentiel de ce que le compte rendu narratif cherche à recueillir — la mémoire du chemin parcouru, les signes reconnus, les intuitions pour l'avenir — mis en forme, plus simplement, sous la forme d'un témoignage adressé à une Église sœur. Une fois rédigée et validée par l'évêque, cette Lettre sera transmise à une équipe synodale nationale : c'est à partir de l'ensemble de ces lettres, rassemblées au niveau national, que l'Église de France construira sa propre contribution à l'étape "Interpréter".

4. Laisser apparaître les belles intuitions de nos diocèses

Au-delà de ce qui est demandé par Rome, cette Lettre est pour nous une occasion précieuse : celle de rendre visibles, pour nos frères évêques et pour les Églises du monde entier, les intuitions synodales nées dans nos diocèses depuis 2021. Beaucoup d'entre nous ont vu naître ou grandir de vraies expériences de conversion synodale, parfois modestes, parfois plus abouties ; elles méritent d'être nommées, racontées, partagées — c'est le sens même de l'échange de dons auquel nous invite cette étape.

5. Quelques pistes pour la rédaction

Faire mémoire propose d'articuler librement la Lettre autour de quelques éléments simples :

- une brève présentation de son Église et du contexte socioculturel dans lequel elle s'inscrit ;
- un partage de ce qui a été appris au cours du chemin parcouru — les aspects de l'Église synodale qui ont particulièrement mûri ;
- quelques étapes ou intuitions mises en œuvre ou sur lesquelles on désire s'engager à l'avenir ;
- une parole d'espérance et un message d'encouragement à confier aux autres Églises.

Pour la rédiger sans que cela devienne une charge disproportionnée, plusieurs voies simples sont possibles, et peuvent se combiner :

- confier le travail à un conseil diocésain déjà existant – le conseil épiscopal élargi, ou le conseil pastoral – pourvu qu'il reflète la diversité de vocations et de générations de l'Église diocésaine, ou à une petite équipe dédiée ;
- s'appuyer sur une rencontre déjà programmée au calendrier diocésain pour en dégager les premières pistes, par la conversation dans l'Esprit ;
- là où une Assemblée diocésaine est réunie, y présenter et y travailler la Lettre, comme un moment fort de relecture communautaire ;
- confier à l'évêque, en dernier ressort, le soin d'en arrêter la rédaction, en s'appuyant sur ce que le travail commun aura fait remonter.

✠ **Alexandre Joly**
Évêque de Troyes

[5] *Faire mémoire*, 27 juillet 2026 — partie « Rédiger la Lettre aux autres Églises ».

[6] *Faire mémoire*, 27 juillet 2026 — partie « Rédiger la Lettre aux autres Églises ».